

Vidéo L'essentiel – Le crédit relais

Acheter une maison avant d'avoir revendu son appartement c'est possible avec le crédit relais.

#1 Le crédit relais vous donne du temps pour revendre tranquillement votre bien immobilier sans rater l'achat du nouveau.

#2 Le crédit relais, c'est une avance de la banque sur une partie du montant de la vente à venir de votre bien.

#3 Son montant représente 50 à 70% de la valeur du bien à vendre.

#4 Vous avez un à deux ans pour vendre votre bien et rembourser la banque.

#5 Comme pour tout crédit immobilier, vous remboursez le capital emprunté et payez les intérêts et les éventuelles primes d'assurance emprunteur.

#6 Plus la vente se réalise tard, plus cela vous coûtera cher.

#7 Ne surestimez pas votre bien pour pouvoir le vendre dans un délai raisonnable.

#8 Adaptez vos conditions de vente (baisse du prix, travaux...) si vous n'avez pas suffisamment de visites ni d'offres.

#9 Informez régulièrement votre conseiller bancaire de la situation.

Plus d'informations sur lesclesdelabanque.com